Projet Pédagogique

-6ans

2024-2025

SOMMAIRE :

1.Présentation de la structure

1.a : L’association « Ville Auvergne »

1.b : Lieu centre de loisirs Saint paulien

1.c : Locaux

1.d : Journée type

 1.d.1 Les différents temps

1.e : Fonctionnement interne

2.L’équipe

2.a : Composition de l’équipe

2.b : Rôle des encadrants

3.Le public

       3.a :Les besoins des enfants de 3 à 5 ans

 3.b : Les enfants en situation d’handicap

4. La place des parents

5.Objectifs

      5.a : Les intentions éducatives de l’association

5.b : Le rôle des objectifs

5.c : Les Objectifs Pédagogiques

6.Evaluation

6.a : Temps d’évaluation

6.b : Critères d’évaluation

 **1.   Présentation de la structure :**

1.a L’association « Ville Auvergne » :

 L’association « Ville Auvergne », a pour but de promouvoir l’éducation populaire et de donner accès aux loisirs dans des villages ruraux ou périurbain. Cette association de loi 1901, a sous sa tutelle pas moins de 10 centres de loisirs ruraux ou périurbains dans toute la Haute-Loire et récemment dans le cantal. Elle a été créée dans les années 2010, avec un simple centre itinérant, puis s’est développée en s’intégrant directement au cœur des villages. Le centre de loisirs d’Allègre a été un des premiers accueils à se développerau sein de l’association. Il fait partie du service unifié Velay ouest (regroupement de commun) allant de Chaspuzac , jusqu'à Monlet en passant par Saint Paulien, Loudes.

L’association met un point d’honneur à mettre l’enfant au cœur du projet. Nous ne travaillons pas pour les enfants mais avec eux afin de répondre au mieux à leur besoin. Le principe même de l’éducation populaire.

1.b Lieu centre de loisirs Saint Paulien :



ici

Le centre de loisirs ouvrira ses portes à l’école publique de Saint Paulien. Saint Paulien est une commune d’environ 2 400 habitants et se situe à 15 km du Puy en Velay. La ville dispose d’un panel multi culturel, avec des associations diverses est variées : sportives (basket, foot, ..) et culturelles (amy Sénégal..), de deux écoles une publique et une privée et d’ une maison de retraite.

Saint Paulien est une ville avec un patrimoine important comme nous pouvons le voir en rentrant dans la ville : son imposante église, des vestiges de tour et de muraille, avec aussi le château de la Rochelambert, le musée archéologique…

Différentes installations font de Saint Paulien une ville reconnue : le gymnase, le centre Aqua ludique, le parcours d’accrobranche, le Karting et plein d’autres activités.

Nous avons l’honneur de pouvoir nous épanouir dans une ville plutôt active avec beaucoup d’atouts différents.

1.c Locaux :

Nous sommes accueillis, comme précisé ci-dessus, à l’école publique de Saint Paulien, et plus précisément du côté de l’école maternelle pour les moins de 6ans. La mairie metànotre disposition :

- le hall : Cette grande surface nous servira pour les activités manuelles avec 3 fontainesà la taille des maternelles. Il sera aménagé avec des tables et chaises adaptées et différents coins seront mis en place,

- un coin bibliothèque

-un coin de jeux de construction

-un coin de jeux de rôle…

- la salle de repos situéeàcôté du hall : c’est une salle fermée, qui permet aux enfants de pouvoir faire la sieste en toute tranquillité et sécurité.

A côté de la salle de repos, nous trouvons un bloc sanitaire adapté aux enfants.

- une salle de motricité : aménagée de tapis et de jeux adaptés afin que les enfants puissent profiter et se dépenser même par temps de pluie.

1.d : Journée type :

Le centre de loisirs de Saint Paulien accueille aussi les enfants d’Allègre. Pour ces derniers un transport est organisé. Présence d’un animateur.

Matin :

* 7h30 - 9H00 : Temps d'accueil des parents et des enfants.

Départ du car d’Allègreà 8h30

* 9h30-10h00 : Temps d'échange avec les enfants.
* 10H00-11H30 : Temps d'activité.
* 11H30 - 12H00 : Temps libre.
* 12H00-13H30 : Temps du repas.

Après-Midi :

* 13H30-14H45 : Temps calme+ temps sieste
* 14h45-15h00 : Temps d’échange
* 15H00-16h00 : Temps d'activité.
* 16H00 :temps du gouter.
* 16H00-18h00 Temps d'accueil des parents, départ des enfants

Départ des enfants pour Allègre à 17h15

1.d.1 Les différents temps

 Temps d’accueil : Il permet d’accueillir les parents et les enfants.Tous les jours un animateur gère cet accueil, soit le matin, soit du soir. Nous mettons cela en place afin d’avoir un échange (même bref) avec les accompagnateurs. Les animateurs varient en fonction des temps d’accueil, permettant ainsi aux parents de mettre un visage sur un nom.

Temps d’échange : un moment important de discussion entre enfants et animateurs. Ce temps permet de faire un point sur leurs émotions, notamment avec différents outils comme l’horloge des émotions.

Temps d’activités :le moment de la journée où les enfants peuvent créer sur le thème proposé. Chaque vacance, un programme d’activités est élaboré par l’équipe d’animation en fonction des différentes évaluations des besoins des enfants.

Nous laissons le choix à l’enfant, sur l’aspect création, en mettant tout à disposition et en les laissant faire. Nous proposons, très souvent plusieurs activités en même temps pour que chacun puisse se retrouver dans l’une ou l’autre.

Par exemple : une activité manuelle et une activité cuisine.

 Ou Une activité manuelle et un jeu…

Temps libre :L’occasion pour les enfants de profiter de nos différents ilots installés dans la grande salle avec la présence active de l’équipe d’animation. Les ilots :

-Motricité (aménager de tapis, pouf,…)

 -Jeux de rôle. Cet ilot change deux à trois fois par an (dernièrement c’est « jouons à la maitresse »). Le thème de l’ilot est choisi par les enfants.

- Coin tranquille. Ilot aménagé de tapis, agrémenté de livres.

 - Jeux de construction ( Kappla, lego …)

 -jeux de mise en scène (Playmobil, petite voiture avec tapis …)

 -coin d’activités manuelles. Ilot aménagé de table, avec du matériel à disposition pour faire des petites activités telles que bracelet brésilien, perle, ou même des dessins …

Temps calme ou temps de sieste: basé sur le même principe que les temps libres mais ce temps permet surtout une réelle pause corporelle des enfants. Ils n’ont donc pas accès au coin motricité. Nous ne forçons pas les enfants à faire la sieste. Nous les mettons dans un environnement calme et serein. Pour ceux qui veulent faire la sieste, une salle est dédiée : la salle de repos préparée à cet effet.

Temps de repas : La mise en place des tables et le débarrassage sont entièrement fait par les enfants.

La restauration se fera en extérieur sous le préau, pendant les vacances d’été.La cantine nous fournit directement les plats sur place dans des conditions d’hygiènes et sanitaires optimales.

1.e Fonctionnement interne :

L’adhésion annuelle associative, est de 5 € par an et par famille pour accéder aux diverses activités et services proposés par l'association.

A ceci, nous rajoutons le prix journalier qui est calculé en fonction du quotient familial (sachantque les repas sont au prix de 1€) (tableau ci-dessous).

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|    | Taux d’effort  | Minimum  | Maximum  | Repas | Hors SU  |
| Journée  | QF x 0,0118  | 6.20€  | 12€  | 1€ | +3€  |
| ½ journée  | QF x 0.00708  | 3.72€  | 7.20€  | 1€ | +1.50€  |
| Forfait semaine (1)  | QF x 0,0463  | 23€  | 50.60€  |  | +12€  |

Nous mettons en place un système de navette gratuitepour les enfants d’Allègre avec un départ à 8h30 et un retour 17h30.Aucun accueil se déroulera àAllègre.

Pour les inscriptions, il suffit de remplir un dossier qui se trouve sur le site internet[www.villeauvergne.org](http://www.villeauvergne.org) et de le renvoyer afin d’obtenir des codes d’accès qui permettront, aux parents, de noter les différents jours de présence de leurs enfants.Ou alors de se rendre directement sur le centre de loisirs de Saint Paulien qui est ouvert tous les mardis de 11h à 16h, et tous les jours pendant les vacances scolaires.

Pour l’accueil des enfants en situation de handicap nous travaillons avec l’association DAHLIR (dispositif d’accompagnement de l’humain vers les loisirs intégrés et réguliers)

**2. L’équipe**

2.a : La composition de l’équipe

Le directeur est le seul permanent sur le centre de loisirs de Saint Paulien:

-**Dufeutrelle Alex** Directeur du centre de loisirs

Diplôme ( BPJEPS Animation Sociale, Unité complémentaire direction de centre de loisirs, Psc1)

Pendant les vacances des animateurs vacataires interviennent sous contrat CEE (contrat d’engagement éducatif)

Pour les vacances 2023-2024 nous avons eu :

-**Alexandra Girardot** (Bpjeps) remplacement directeur

-**Marine Salinas** (BAFA)

- **Axelle Villaz**( BAFA)

--**Hoel Villaz**( BAFA)

-**Fanguiaire Marie** (BAFA) animatrice dahlir

-**Adele Joubert** (BAFA)

-**Césaire Blache** (Master STAPS)

**- Cléa Faure** (Stagiaire BAFA)

-**Naomi Larose** (Stagiaire BAFA)

-**Killian Mathieu** (Stagiaire BAFA)

-**Alban Ducas** (Stagiaire Bafa)

-**Zacharie Vigouroux** (Stagiaire bafa)

-**Lilou fougerousse** (Sans diplôme) Animatrice dalhir

Tous les animateurs sont répartis sur les différents groupes tout au long des vacances.

2.b : Role des encadrants.

L'équipe d'animation est garante de la sécurité physique, morale et affective des enfants. La sécurité physique est constamment assurée par le respect du cadre législatif, par des aménagements de l'espace appropriés et des conduites à avoir sur l'accueil et lors des sorties.

 *Le directeur :*

Rôle : met en place et transmet à son équipe le projet pédagogique. Assure aussi une fonction d’animateur.

° Est garant des projets et du bon fonctionnement de l'accueil de loisirs. Veille au respect de la législation, de la réglementation en vigueur et du règlement intérieur

° A un rôle formateur.

° Effectue le travail administratif.

° Evalue le travail collectif et individuel par rapport au projet pédagogique.

° Est à l'écoute de son équipe.

° Etablit des liens avec les familles, les partenaires locaux, associations ...

° Gère le stock de matériel, de nourriture et de produits pharmaceutiques

° Est animateur

*L’animateur :*

°Participe à l’élaboration du projet pédagogique de l'accueil de loisirs.

°Anime et régule les temps forts et les temps calmes.

°Veille à la sécurité physique, affective et morale des enfants.

°Veille au respect du matériel et des locaux.

° Est à l'écoute des enfants.

°Est responsable de ses actes et de ses paroles.

° Sait faire preuve d'autorité.

° Travaille en équipe.

° Evalue son travail et celui de l'équipe.

°Communique avec les familles.

*L’assistant sanitaire :*

Identifie les enfants qui doivent suivre un traitement médical pendant l'accueil et s'assure de la prise des médicaments.

° S'assure que les médicaments sont conservés hors de portée des enfants, sauf lorsque la nature du traitement impose que le médicament soit en permanence à disposition de l'enfant.

° Est à l'écoute des enfants et des jeunes.

° Veille à la santé de chacun d'entre eux, mais aussi à leur bien être moral et psychologique.

° Est titulaire du PSC1.

Pour le centre de loisirs de Saint Paulien ce rôle est attribué au directeur en fonction.

*Le référent handicap :*

Intermédiaire entre les parents et le centre.

° Accompagne l'enfant lors des activités.

° Facilite l’intégration de l'enfant au sein d'un groupe.

° Accompagne les enfants en situation de handicap tout au long de la journée.

°A un lien direct avec le dalhir, pour les différentes demande ou difficultés.

Tous ces acteurs du centre de loisirs travaillent dans un seul but : faire passer un moment agréable à chaque enfant.

**3. Le public**

3.a : Les besoins des enfants de 3 à 5 ans

*Besoins Physiologiques :*

Besoin d’alternance entre activités physiques et activités calmes

Besoin de changements fréquents et inopinés d’activités

Besoin de s’exprimer

Développer ses sens

Développer son langage et sa pensée

*Besoins Moteurs :*

Besoin de bouger, de faire des mouvements

Mettre en œuvre ses ressources motrices

Développer son autonomie

*Besoin intellectuels :*

Besoin de savoir : pourquoi ? Qui ? Quoi ? …

Gout pour le merveilleux et le magique

Acquisition du langage et de son vocabulaire

*Besoins Affectifs et sociaux :*

Besoin de sécurité affective

Besoin de stabilité

(Points de repères temporels, spatiaux, familiaux, …)

Besoin de justice

Pouvoir jouer seul à son rythme et à sa guise

Développer sa participation

Développer sa pensée

3.b Les enfants en situations de handicap

Pour les enfants en situation de handicap moteur, notre établissement étant de plain-pied, nous sommes en mesure de les accueillir sans aménagement particulier.

Pour chaque demande d’inscription pour un enfant en situation d’handicap, nous faisons appel à l’association DALHIR, association permettant l’insertion et l’adaptation des enfants dans les centres de loisirs. Après une ou plusieurs réunions, avec la famille ainsi qu’avec le DAHLIR, pour détecter les réels besoins de l’enfant, nous convenons ensemble de la mise en place d’un animateur supplémentaire ainsi que des besoins de garde de la famille en fonction des possibilités de notre accueil.

Le suivi ne s’arrête pas là puisqu’ à la fin de chaque période, un débrief est organisé pour ajuster les besoins, voir les progressions et l’intérêt de l’accueil.

À chaque période, nous faisons un bilan avant et après l’accueil, avec la famille et le DAHLIR.

**4. La place des parents**

Un des piliers du centre de loisirs, ce sont les parents. Il est très important de répondre aussi à leurs attentes et leurs besoins.

Comment faire ? Dans notre centre, nous mettons une place d’honneur à la communication :

 Par mail (information sur le programme, ou sur toute nouvelle dans le centre),

Par le site de l’association pour les mêmes raisons que le mail,

Par affichage sur les deux accueils, permettant d’informer les parents sur les différents événements ou besoin du centre. (Que ce soit pour une veillée, ou même une demande de matériels...),

Par oral, chaque animateur doit faire un bilan journalieraux parents. Celui-ci peut être très concis, créant, de plus, un lien régulier avec eux.

Chaque vacance, nous invitons les parents à rentrer dans le centre de loisirs. Ces invitations peuvent prendre différentes formes. Que ce soit sous forme passive, par exemple assister à une représentation de leurs enfants (théâtre d’ombre, spectacle mélangeant danse et langage des signes…)

ou sous forme active, les parents participent avec leur enfants ( escapegame de l’horreur, diner presque parfait…)

Pensé et réalisé en collaboration avec les enfants, chacun de ces moments a eu un réel succès et a été fort apprécié des parents.

**5. Les Objectifs**

5.a Les intentions éducatives

Pour nous permettre l’élaboration de nos objectifs, nous nous sommes basés sur deux choses :

-Les différentes valeurs des animateurs (le respect, la coopération, l’imagination, la citoyenneté, l’écologie …)

-Mais aussi, le respect des différents objectifs de l’association que nous voulons mettre en avant.

Nous avons donc choisi plusieurs objectifséducatifs de l’association :

-Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective (objectif basé sur la citoyenneté, la coopération, la solidarité, le vivre ensemble.)

-Enrichir la culture de l’enfant ( les sciences, le patrimoine, le culinaire, le sportif..)

-Donner à l’enfant un rôle d’acteur (l’écologie, le partage des connaissances, l’autonomie...)

5.b Le rôle des objectifs

Un centre de loisirs ne serait rien sans des objectifs pédagogiques.

Mais à quoi ça sert ?

Il faut savoir que les objectifs sont fixés avec toute l’équipe d’animation, afin de répondre aux différents besoins des enfants dans le centre. C’est pour cela que nous avons des objectifs pour les plus de 6ans et d’autres pour les moins de 6ans.

L’objectif a différentes utilités :

-La première est de mettre en avant les besoins des enfants par exemple : pour les plus de 6ans mettre en avant l’imagination

- la deuxième est de suivre un fil rouge. Ainsi pour l’objectif de notre exemple basé sur l’imagination, nous aurions des actions ou activités en lien avec celle-ci. (Exemple de thème : noir et blanc, différence, panier estivale, le retour dans le passé, l’évolution thème de 2024)

-La troisième est de permettre d’évaluer. Dans notre exemple, les activités ont-elles été en lien avec l’imagination des enfants ?ont-elles plu aux enfants ?…

De fait, chaque activité du programme est en lien avec un objectif du projet pédagogique.

5.c Les Objectifs Pédagogiques du centre

Les objectifs sont élaborés par l’équipe d’animation en tenant compte des besoins spécifiques des enfants, de l’environnement ainsi que de l’évaluation du dernier projet pédagogique. Cette dernière permet de donner des pistes sur les différents « fils rouges », qui seront proposéspendant les vacances, pour ainsi pouvoir construire notre programme d’activité.

Les thèmes des vacances d’été 2024 seront : les 4 éléments pour le mois de juillet et pour le mois d’aout les 5 sens.

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Intention éducative(objectifs éducatifs) | Objectifs générauxpédagogiques | Objectifs opérationnels | Moyens mis en place |
| **Donner à l’enfant un rôle d’acteur** | Développer l’esprit citoyen | Sensibiliser au tri | En mettant en place un lieu de collecte,Mettre en place au moins deux poubelles, pour le tri, dans chaque salle  |
| Laisser s’exprimer chacun | En proposant des évaluations ludiquesEn mettant en place des temps de parole |
| Prendre connaissance de son environnement | En organisant des promenades, des visites |
| Favoriser l’autonomie des plus petits | Faire ses propres expériences | En laissant l’enfant se tromper ou faire différemment |
| Participer aux différentes taches | En donnant des taches simples et basiques aux enfants. |
| Laisser agir seul | En le laissant faire seul des actions du quotidien |
| **Donner à l’enfant un rôle d’acteur** | Développer son imagination et favoriser l’expression de sa créativité | Laisser libre cours à leurs créativités | En leur laissant du matériel à disposition |
| Donner à l’enfant les moyens de fabriquer, de réaliser | En créant des ilots pour que chaque enfant puisse trouver sa place selon ses envies |
| Faire rentrer les enfants dans l’imaginaire de l’activité | En créant un imaginaire autour de l’activité |
| **Permettre à l’enfant de s’épanouir dans la vie collective** | Favoriser le respect d’autrui | Accepter les différences de chacun | En aidant chaque enfant à s’intégrer même si il a des difficultés de langage ou autres. |
| Mettre en valeur la coopération | En privilégiant les jeux de coopération et les activités en groupe |
| Intégrer tous les enfants | En étant vigilant à ne laisser aucun enfant de côté. |

**6. L’évaluation**

6.a Temps d’évaluation

L’évaluation va se dérouler en plusieurs parties :

- chaque activité sera évaluée par les enfants avec un support ludique.

-les animateurs, prendront en compte chaque évaluation d’activités et feront une synthèse à toute l’équipe en fin de semaine.

-chaque fin de mois, nous présentons les différents critères d’évaluation afin de pouvoir y répondre au mieux.

-A la fin des vacances toute l’équipe se réunit pour évaluer le projet (détecter les points positifs et ceux à améliorer), afin de pouvoir en tenir compte pour l’écrituredes prochains projets pédagogiques.

 6.b : Critères d’évaluation

Les critères d’évaluation sont établis en fonction des objectifs opérationnels.

|  |  |
| --- | --- |
| Objectifs opérationnels | Critères d’évaluations |
| Sensibiliser au triLaisser s’exprimer chacunPrendre connaissance de son environnement | Deux poubelles de tri sont fabriquées avec les enfants.L’ensemble des enfants mettent les déchets dans la bonne poubelle en fin de séjour. |
| Chaque enfant aura la parole durant les temps de parole (cf 1.d« journée type ») |
| 95% des enfants participent à l’évaluation de chaque activité |
| Chaque enfant fera au moins une promenade par semaine. |
| Faire ses propres expériencesFaire participer chacun aux différentes tachesLaisser faire seul | Les enfants peuvent créer leurs propres activités selon leurs compétencesQue les enfants découvrent au moins une nouvelle technique manuelle par semaineChaque enfant s’est inscrit sur le planning pour les différentes taches du quotidien80% des enfants participent aux tachesQue les enfants gagnent en autonomie sur les taches après inscription ; nourrir le poisson, rangements, nettoyage des tables… |
| Laisser libre cours à leurs créativitésDonner à l’enfant les moyens de fabriquer, de réaliserFaire rentrer les enfants dans l’imaginaire de l’activité | Chaque enfants s’emparent des ilots de créativité ( cftemps libre 1.d.1 Les différents temps )Mettre à disposition des éléments pour leurs petites créations manuellesPour chaque activité un contexte est imaginé (histoire, lettre …) et lu au groupe d’enfants |
| Accepter les différences de chacunMettre en valeur la coopérationIntégrer tous les enfants | Chaque enfant participe à deux jeux de coopération par semaine100% des enfants participent aux jeuxChaque enfant aura une place dans chaque jeu100% des enfants font partie d’équipe mixte |